

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 60015 Numéro SIREN : 452 107 576 Nom ou dénomination : A.B.I.L.I.T.Y. R.H.

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001930

A.B.I.L.I.T.Y RH

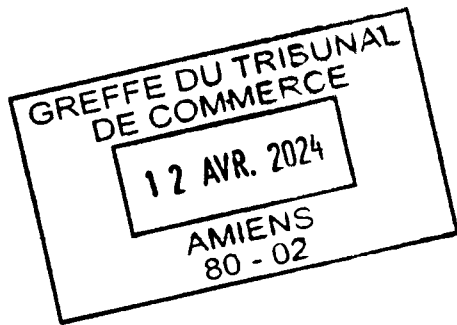
S.A.R.L. au capital de 2 000 €
1 Rue De Cappy
80 980 DOMPIERRE-BECQUINCOURT

*

R.C.S. AMIENS B 452 107 576

*

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 02/11/2023



L'an deux mil vingt trois
le 2 novembre,
à onze heures,

Les associés de la SARL « **A.B.I.L.I.T.Y RH** » ont établi le présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrick BLONDELLE, gérant.

Le Président constate que d'après la feuille de présence certifiée par lui, tous les associés représentant la totalité des associés sont présents ou régulièrement représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Il est rappelé l'ordre du jour de la présente réunion :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- ~~Affectation du résultat de l'exercice,~~
- Quitus de la Présidence,
- Pouvoirs à conférer

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La lettre de convocation à la présente Assemblée
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- Le rapport du conseil d'administration
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il rappelle que conformément à la Loi, tous ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion, puis la discussion est déclarée ouverte.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise des documents prescrits par la Loi, approuve le rapport de la gérance, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un bénéfice comptable de 5 604 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos le 30 septembre 2023 fait ressortir un bénéfice comptable de 5 604 euros. Les associés décident d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Report à nouveau : 5 604 euros.

Suite à l'affectation le compte « Report à nouveau » présente un solde débiteur de 1 866 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la gestion accomplis par la Gérance au cours de l'exercice, dont le compte-rendu lui a été fait, donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il y aura lieu, notamment de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, located at the bottom right of the page.

A.B.I.L.I.T.Y RH

S.A.R.L. au capital de 2 000 €
1 Rue De Cappy
80 980 DOMPIERRE-BECQUINCOURT

*

R.C.S. AMIENS B 452 107 576

*

**RAPPORT DE LA GERANCE PRESENTE AUX ASSOCIES PREALABLEMENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 02/11/2023**

Madame, Monsieur, Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et ceci conformément aux prescriptions légales et réglementaires, afin de vous présenter notre rapport sur les résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 30 septembre 2023, et, de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice.

Les Comptes et le bilan que nous vous soumettons sont établis selon les formes et méthodes préconisées par le plan comptable.

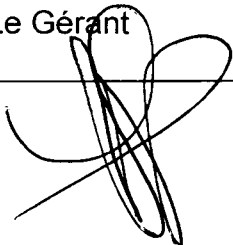
Notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2022-2023, s'est élevé à 47 896 euros.

Les résultats de l'exercice enregistrent un bénéfice de 5 604 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30 septembre 2023 se soldant par un bénéfice de 5 604 euros, au compte « report à nouveau » pour sa totalité.

Nous vous proposons, en conséquence, de bien vouloir approuver les résolutions reprises dans le projet de procès-verbal d'assemblée ci-joint.

Le Gérant



COMPTES ANNUELS

**SARL ABILITY RH
1 Rue de CAPPY
80980 DOMPIERRE BECQUINCOURT**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Cette page est conforme à l'original.

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ABILITY RH										Néant ☐							
Adresse de l'entreprise		1 Rue de CAPPY 80980 DOMPIERRE BECQUINCOURT																	
SIRET		4	5	2	1	0	7	5	7	6	0	0	0	1	2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1	2	Durée de l'exercice précédent *		1	2												
														Exercice N clos le					
														30 09 2023					
ACTIF														Brut		Amortissements – Provisions		Net	
														1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *		028	9 263	030	8 550									714				
	Immobilisations financières * (1)		040		042														
	Total I (5)		044	9 263	048	8 550									714				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	351	070										351				
		Autres * (3)	072	8 054	074										8 054				
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	15 264	086										15 264				
	Charges constatées d'avance *		092	1 264	094										1 264				
Total II		096	24 932	098										24 932					
Total général (I + II)		110	34 196	112	8 550									25 646					
PASSIF														Exercice N NET					
														1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *												120	6 900					
	Écarts de réévaluation												124						
	Réserve légale												126	690					
	Réserves réglementées *												130						
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *								131	)	132					
	Report à nouveau												134	(7 470)					
	Résultat de l'exercice												136	5 604					
	Subventions d'investissement												137						
Provisions réglementées												140							
Total I												142	5 724						
Provisions pour risques et charges												Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées												156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours												164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *												166	5 373					
	Autres dettes		(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :								169	)	172	14 549				
Produits constatés d'avance												174							
Total III												176	19 922						
Total général (I + II + III)												180	25 646						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	341											
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	1 147	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : ABILITY RH

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial Autres			
	Immobilisations corporelles		714	824
	Immobilisations financières			
	Total I		714	824
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	351	351
		Autres	8 054	7 263
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		15 264	10 144
	Charges constatées d'avance		1 264	1 147
	Total II		24 932	18 905
Total général (I + II)			25 646	19 729
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		6 900	6 900
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale		690	690
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(7 470)	4 635
	Résultat de l'exercice		5 604	(11 391)
	Provisions réglementées			
	Total I		5 724	834
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		5 373	5 342
	Autres dettes		14 549	13 522
	Produits constatés d'avance			
	Total III		19 922	18 894
Total général (I + II + III)			25 646	19 729

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL ABILITY RH** Néant ☐ *

Exercice N clos le **30 09 2023**

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires Services *	215	214		
		217	218	47 895	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitations reçues		226		
	Autres produits		230	1	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	47 896	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stocks (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)		242	13 026	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243	318	244	508
	Rémunérations du personnel *		250	18 597	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	10 276	
	Dotations aux amortissements *		254	451	
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		262		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	42 857
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270	5 039	
Produits financiers (III)		280			
Charges financières (V)			294		
Produits exceptionnels (IV)			290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	(565)	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310	5 604	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	5 604	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles *	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)	324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies A)	987	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	984	JEI (44 sexies A)	989		
ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138		
Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
ZFANG (44 quaterdecies)	345				
BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
DÉDUCTIONS	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346	350	565
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	5 039
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables * 99 253 dont imputés sur le résultat :		360	5 039	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370		372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

A - RÉSULTAT COMPTABLE

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		5 039	(13 879)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		2 031
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)	(565)	(458)
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		5 604	(11 391)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL ABILITY RH**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	1 377	452		454		456	1 377				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	7 545	472	341	474		476	7 886				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	8 922	492	341	494		496	9 263				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 033	542	138	544		546	1 171		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	7 065	562	313	564		566	7 379		
TOTAL		570	8 099	572	451	574		576	8 550		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values					
					Court terme*	Long terme				
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
Total	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise ABILITY RH			Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations	Reprises						
Fonds commercial	681	683						
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2					
Constructions	720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5					
Matériel de transport	750	755	6					
Autres immobilisations corporelles	760	765	7					
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780	
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	99 253					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter					
Déficits imputés		983	5 039					
Déficits reportables		984	94 214					
Déficits de l'exercice		860						
Total des déficits restant à reporter		870	94 214					
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380	
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	9 079
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	1 041
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

ANNEXE

1. Principes généraux

L'exercice clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que du règlement 2018-06 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, selon les principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Règles de prudence et sincérité des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériels informatiques	4 à 5 ans
Mobilier	7 ans

b) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 260
Dettes fiscales et sociales	5 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	7 704

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Montant TTC

Immobilisations financières

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières

Créances

- Créances clients et comptes rattachés
- Autres créances

2 880

dont avoirs à recevoir

2 880

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

TOTAL

2 880

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	1	

•

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires					
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales	1380			1380	5
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	1380			1380	5

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

•

Rubriques	Charges	Produits
Assurances	1263.84	

TOTAL	1263.84
--------------	----------------